

## Appel à Projets 2014 de l'Action Thématique « Synthetic Biology Bordeaux (SB2) »

L'Action Thématique SB2 lance un premier appel à projets visant à stimuler et soutenir des projets de recherche collaboratifs s'inscrivant dans l'un des trois axes suivants:

- Génomes, cellules et organismes minimaux, ingénierie génomique
- Biodiversité et ingénierie métabolique
- Biomimétisme, systèmes orthogonaux, bionanosciences pour la biologie de synthèse

Cet appel à projets s'adresse à des projets émergents pluridisciplinaires. Le soutien pourra être apporté à deux projets au maximum, chacun à une hauteur de 13.000 €.

### Critères de recevabilité des projets:

1. Le porteur doit appartenir à une équipe de l'Université de Bordeaux
2. Le projet doit associer au moins deux équipes appartenant à des Unités différentes et préférentiellement à deux départements différents
3. Le projet doit être pluridisciplinaire et "émergent"
4. Les projets associant des équipes n'appartenant pas à l'Université de Bordeaux sont éligibles mais ces équipes ne pourront être financées.
5. Le projet, en français ou en anglais, doit être soumis conformément au format indiqué plus bas et être complet

### Dossiers et expertise:

Le projet, rédigé sur papier libre (police Times 11, interligne 1,5), comprendra:

- En première page : acronyme, titre, nom et laboratoire du porteur, nom du laboratoire associé
- un résumé de 10 à 20 lignes justifiant la pertinence du projet par rapport aux trois axes SB2
- les équipes et personnels impliqués
- le projet lui-même (3 pages maximum)
- une description succincte de l'utilisation des fonds (les salaires sont exclus)
- 3 publications significatives pour chaque équipe
- des suggestions de noms d'experts ainsi que l'indication justifiée d'expert non souhaité

Chaque projet sera évalué par au moins deux experts qui apprécieront :

- La qualité scientifique et technique du projet
- L'originalité de la proposition
- La qualité du consortium réuni pour le projet
- La pertinence de la mobilisation des ressources au regard des objectifs du projet

## Calendrier de l'appel d'offres

**Les projets doivent être transmis avant le 2 septembre 2014** par courrier électronique à Alain Blanchard ([ablancha@bordeaux.inra.fr](mailto:ablancha@bordeaux.inra.fr)) et Jean-Jacques Toulmé ([jean-jacques.toulme@inserm.fr](mailto:jean-jacques.toulme@inserm.fr)). Les lauréats seront informés fin septembre par courrier électronique. Les fonds accordés seront immédiatement disponibles et devront être **engagés avant la clôture de l'exercice 2014**.